



## Tutoriel pour valider le PPS (Parcours de Prévention Santé)

Afin de valider votre adhésion et donc votre licence, vous devez compléter certaines informations sur votre Espace licencié FFA ainsi que le Parcours santé. Sans cette démarche, les membres du bureau ne pourront pas valider votre licence et l'accès à l'espace d'entraînement sera interdit car non couvert par l'assurance FFA.

Afin de vous guider, veuillez suivre les étapes suivantes :

### Etape 1 :

Dans votre navigateur, entrez la commande suivante : <https://www.athle.fr/espace-personnel/>

### Etape 2 :

Entrez votre N° de licence et le mot de passe. Si vous avez oublié celui-ci, cliquez sur « Mot de passe oublié ».

Identifiant

Identifiant (n° licence ou email)

Mot de passe

\*\*\*\*\*

[Mot de passe oublié](#)

### Etape 3 :

## Espace du licencié

Retrouvez votre espace du licencié pour gérer votre licence FFA en cliquant sur le lien ci-dessous

[Accès à l'espace du licencié](#)

### Etape 4 :

Dans la fenêtre suivante, entrez à nouveau votre N° de licence et votre Mot de passe.

### Bienvenue dans Mon Espace du Licencié

Login :   
(n° licence / email)

Mot de passe :

[Connexion](#)

Suite à la récente cyberattaque avec fuite de données dont la FFA a été victime, la procédure d'identification à l'Espace Licence a été modifiée. Merci de réinitialiser votre accès si cela n'a pas déjà été fait avec le lien ci-dessous.

[Mot de passe oublié / Réinitialiser ?](#)

Version : 3.0.1-a - 01/09/2022

## Etape 5 :

Vous avez deux possibilités pour accéder au formulaire de licence 2026-2027.

### 1<sup>ère</sup> possibilité :

Cliquez sur l'onglet suivant :



### 2<sup>ème</sup> possibilité :

A partir du menu de gauche, accédez à l'onglet « Performance » et ensuite « Formulaire Licence ».



## Etape 6 : Mes informations :

Vérifiez et complétez les informations sur cette page.

Menu LICENCE

1/5 Mes informations Mes préférences Assurance Ethique Santé

Mes informations

ETAT DE VOTRE DEMANDE :

*Vous n'avez pas encore finalisé votre formulaire.*

LA SAISON

Vous allez remplir le formulaire de licence pour la saison 2027 (licence valide du 01/09/2026 au 31/08/2027)

MON CLUB

Club actuel : OA HAZEBROUCK (OAH)

Votre choix\* :

Je souhaite rester dans mon club.

Je souhaite changer de club pour ma prochaine licence.

\* Ce choix n'est pas définitif et pourra être modifié tant que votre licence n'est pas validée par un club

ETAT CIVIL

N'oubliez pas de



en bas de la page.

## Etape 7 : Mes préférences :

Menu LICENCE

2/5 Mes informations Mes préférences Assurance Ethique Santé

### Mes préférences

#### COMMUNICATION FFA

En tant que licencié, vous serez amené à recevoir régulièrement des communications de la FFA pour profiter pleinement de votre sport (newsletter mensuelle, actualités sur l'athlétisme et l'Equipe de France, offres billetterie).

J'accepte également de recevoir des communications de ma ligue régionale et de mon comité départemental d'athlétisme (actualités de mon territoire et offres des partenaires locaux - aucune transmission de données)

J'accepte de recevoir des communications de la FFA proposant des offres et avantages partenaires dédiés aux licenciés (aucune transmission de données aux partenaires).

À tout moment, vous pouvez ajuster vos préférences en cliquant sur « se désinscrire » en bas de nos e-mailings.

[Politique de confidentialité de la FFA](#)

#### MA PRATIQUE

Pratique principale :

Cross-country  Condition physique / Athlé'fit  Course sur route

N'oubliez pas de



en bas de la page.

## Etape 8 : Assurance :

Menu LICENCE

3/5 Mes informations Mes préférences Assurance Ethique Santé

### Assurance

#### MA COUVERTURE ASSURANTIELLE FFA

La validation des conditions d'assurance ne vous demande aucun paiement supplémentaire.

En cochant cette case, vous attestez :

- Avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne « individuelle accident » couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut vous exposer (art. L321-4 du Code du Sport) ;
- Avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance relatives aux garanties d'assurance Individuelle Accident incluses dans votre licence FFA, à adhésion facultative, et détaillées dans la notice d'information ci-dessous ;
- Avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une des options complémentaires « individuelle Accident » (option 1 ou 2) présentées dans la notice d'information ci-dessous. Pour souscrire une option complémentaire à l'option de base, rendez-vous

N'oubliez pas de



en bas de la page.

## Etape 9 : Ethique :

Menu LICENCE

4/5 Mes informations Mes préférences Assurance **Ethique** Santé

### Ethique

#### HONORABILITE

La Fédération Française d'Athlétisme est très attentive à l'honorabilité de ses acteurs et à l'exigence d'un athlétisme propre. À ce titre, elle s'engage à ne délivrer une licence qu'aux personnes n'ayant pas fait l'objet d'une mesure ou d'une sanction (provisoire ou définitive) prononcée par un juge ou une administration (par exemple préfet ou AFLD).

Pour mettre en œuvre cette réglementation, merci de déclarer la ou les activité(s) que vous souhaitez exercer via votre licence ou via du bénévolat en club ou lors d'une manifestation (vous pouvez cocher plusieurs cases) :

- Athlètes et/ou bénévole auprès de majeurs
- Arbitre/juge/officiel technique
- Escorte/délégué antidopage
- Dirigeant associatif (membre de l'organe direction du club, d'un comité, d'une ligue, d'une fédération)
- Directeur/responsable sportif ou gérant d'un club, d'une ligue ou d'un comité
- Bénévole auprès des mineurs (par exemple : activité médicale ou paramédicale, accompagnateur, encadrement d'activités)
- Entraîneur/éducateur/animateur

Au titre des activités que vous venez d'indiquer :

#### PREVENTION ETHIQUE & DOPAGE

La FFA s'engage pour un sport éthique et intègre : consulter [le Code d'Ethique et de Déontologie](#).

- Je déclare avoir pris connaissance du Code d'Ethique et de Déontologie de la FFA.

**Dans le cadre d'une activité athlétique en compétition**, vous pourriez être soumis à un contrôle anti-dopage relatif aux prélèvements et traitements de données génétiques.

En application des articles R.322-52 et R.232-67-18 du code du sport (cocher l'une ou l'autre des deux cases) :

- Vous autorisez tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères), lors d'un contrôle antidopage, et/ou consentez à ce que les échantillons prélevés lors de contrôles antidopage puissent faire l'objet d'analyses génétiques et à ce que les résultats soient enregistrés dans un traitement de données à caractère personnel conformément aux modalités prévues à l'annexe II-2 (Art. R.232-67-18).
- Vous reconnaissez être informé que l'absence de consentement aux analyses génétiques susmentionnées est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à votre égard.

## Etape 10 : Santé :

Vous allez démarrer votre PPS (Parcours de Prévention Santé). Regardez bien les vidéos sinon il recommence au début !

Menu LICENCE

5/5 Mes informations Mes préférences Assurance Ethique **Santé**

### Santé

Dernière étape de votre formulaire de renouvellement.  
Vous allez vous rendre sur la page **Santé (Saison 2027)** pour finaliser votre renouvellement.

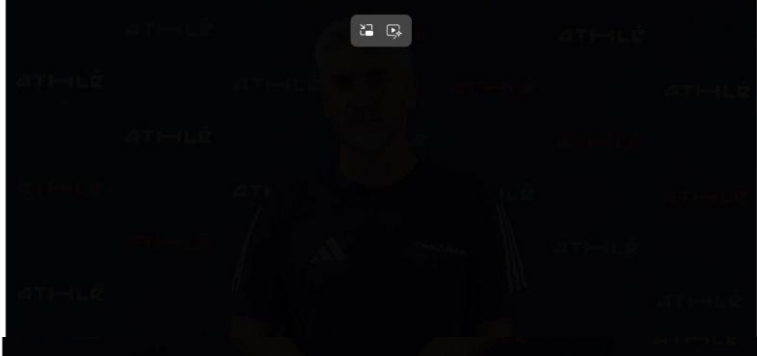
## Les risques cardio-vasculaires :

Menu SANTE

1/4 Les risques cardio-vasculaires Les facteurs de risques Précautions & recommandations Finalisation

### LES RISQUES CARDIO-VASCULAIRES

Pour passer à l'étape suivante vous devez d'abord lire la vidéo.



ATTENTION : merci de bien vérifier les paramètres de votre navigateur. Il doit autoriser la lecture automatique des vidéos. Si vous n'arrivez pas à régler ces options, changez de navigateur et/ou d'appareil.

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur comprendre qu'un ou plusieurs de ces symptômes peuvent être des signes de pathologie cardiaque à risque pour ma santé et représenter potentiellement un risque vital.

Il est indispensable et urgent de consulter un médecin avant reprise de l'entraînement et/ou de la compétition, si vous avez ressenti ou avez eu au moins une fois au cours des 12 derniers mois :

- Une douleur dans la poitrine à l'effort;
- Des palpitations (perception inhabituelle et anormale des battements cardiaques);
- Une perte de connaissance brutale au repos ou à l'effort;
- Un essoufflement inhabituel à l'effort.

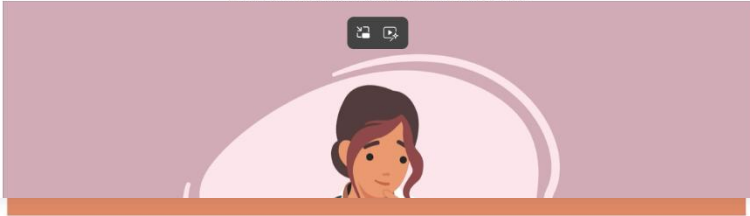
## Les facteurs de risques :

Menu SANTE

2/4 Les risques cardio-vasculaires Les facteurs de risques Précautions & recommandations Finalisation

### LES FACTEURS DE RISQUES

Pour passer à l'étape suivante vous devez d'abord lire la vidéo.



ATTENTION : merci de bien vérifier les paramètres de votre navigateur. Il doit autoriser la lecture automatique des vidéos. Si vous n'arrivez pas à régler ces options, changez de navigateur et/ou d'appareil.

En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur :

- Comprendre que certains antécédents familiaux, facteurs de risques cardio-vasculaires et de maladies chroniques peuvent entraîner un risque lors de la pratique du sport et qu'ils doivent faire prendre avis auprès d'un médecin pour une pratique sécurisée.
- Comprendre qu'un bilan médical à certains âges de la vie est nécessaire pour faire le point sur mon état de santé, ma pratique de l'athlétisme et ses risques.
- Avoir pris connaissance et m'engager à appliquer les dix règles de bonne pratique du sport du club des cardiologues du sport.

Il est nécessaire d'avoir pris avis auprès d'un médecin sur une contre-indication éventuelle ou sur un bilan préalable à la pratique intensive ou en compétition de l'athlétisme, si vous êtes dans une des situations suivantes :

- Vous êtes une femme et vous avez repris une activité physique intensive sans réaliser un bilan médical pour évaluer votre risque cardio-vasculaire après vos 45 ans.
- Vous êtes un homme et vous avez repris une activité physique intensive sans réaliser un bilan médical pour évaluer votre risque cardio-vasculaire après vos 35 ans.
- Vous cumulez au moins deux des facteurs de risque cardio-vasculaire suivants :
  - > Vous êtes âgé(e) de 50 ans et plus;
  - > Vous êtes fumeur;
  - > Vous êtes diabétique;


## Précautions et recommandations :

Menu SANTE

3/4 Les risques cardiovasculaires Les facteurs de risques **Précautions & recommandations** Finalisation

**PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Pour passer à l'étape suivante vous devez d'abord lire la vidéo.



ATTENTION : merci de bien vérifier les paramètres de votre navigateur. Il doit autoriser la lecture automatique des vidéos. Si vous n'arrivez pas à régler ces options, changez de navigateur et/ou d'appareil.

**En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur comprendre que certaines situations ou symptômes peuvent entraîner un risque pour ma santé et/ou pour mes performances.**

✓ Valider

Une consultation ou un suivi médical est fortement recommandé, si vous êtes dans une des situations suivantes :

- Vous n'avez jamais réalisé d'électrocardiogramme (la Commission médicale de la FFA recommande de réaliser au moins un ECG dans sa vie.)
- Au cours des douze derniers mois :
  - > Vous avez arrêté le sport plus de 30 jours pour raisons de santé;
  - > Vous avez débuté un traitement médicamenteux de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies);
  - > Vous pensez avoir ou on vous a déjà fait remarquer que vous avez un problème avec la nourriture;
  - > Vous êtes une femme et vous n'avez plus de règles depuis plus de trois mois;
  - > Vous avez eu un traumatisme crânien;
  - > Vous pensez avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive.

## Finalisation :

Menu SANTE

4/4 Les risques cardiovasculaires Les facteurs de risques Précautions & recommandations **Finalisation**

**FINALISATION**

Parce que la formation aux premiers secours permet de sauver des vies chaque jour, notamment dans le sport, la Commission médicale de la Fédération Française d'Athlétisme invite tous les pratiquants de l'athlétisme à se former aux gestes qui sauvent.

« Formez-vous aux gestes qui sauvent ! »



**En cochant cette case, j'atteste sur l'honneur :**

- Avoir lu et pris connaissance de toutes les informations et alertes indiquées lors des différentes étapes de l'onglet Santé.
- Prendre ou avoir pris les dispositions nécessaires en conséquence (consultation médicale adaptée et, le cas échéant arrêt temporaire de l'activité sportive), me permettant de m'entraîner ou de participer à une compétition sans risque pour ma santé.

✓ Valider

## Fin du parcours :

**Menu LICENCE**

1/5 Mes informations Mes préférences Assurance Ethique Santé

Mes informations

ETAT DE VOTRE DEMANDE :

*La saisie de votre formulaire est terminée.  
Si cela n'est pas déjà fait, rapprochez-vous maintenant de votre club pour effectuer le paiement de votre cotisation.*

Une fois que vous avez finalisé cette dernière étape, les membres du bureau pourront valider votre licence si bien entendu votre dossier est complet.

**Saisie anticipée : Renouvellement d'une licence**

Licence numéro : [REDACTED]  
Saison : 2025-2026  
Etat de la licence : Valide  
Type de licence pour la saison 2026 : Athlé Running  
Date du certificat médical pour la saison 2026 : 01/01/1900  
Type - Date de mutation pour la saison 2026 : -  
Club pour la saison 2026 : 059072-OA HAZEBROUCK  
Catégorie (au 1er septembre) : VE

**Nouveau Type de licence :** Athlé Running

Le Parcours Prévention Santé est renseigné.

Date du certificat médical : [REDACTED]

**Email :** [REDACTED]

Adresse Principale ligne 1 : [REDACTED]  
Adresse Principale ligne 2 : [REDACTED]  
**Adresse Principale ligne 3 :** [REDACTED]

**Pays ?** FRA [REDACTED]

**Code postal / Ville ?** 59190 / [REDACTED]

*Si vous remarquez l'absence d'une ville française cliquez ici pour demander sa création*

Discipline principale : Course sur route

Disciplines secondaires :  Sprint / Haies  Demi-fond  Sauts  Lancers  Epreuves combinées  Running  Marche nordique  
 Condition physique / Athlé'fit  Course sur route  Trail & Montagne  Cross-country  Marche athlétique



Pour valider votre licence, les membres du bureau verront l'information « PPS renseigné ». Si ce n'est pas le cas, il est impossible pour le club de valider votre licence.